

AGENDA

(Les dates indiquées peuvent être modifiées pour des raisons indépendantes de notre volonté.)

MUNICIPALITE :

- **Vendredi 15 mars** : Journée de l'environnement avec les scolaires.
- **Samedi 16 mars à 8h30** : Journée de l'environnement avec la population au local des cantonniers rue du Repos.
- **Lundi 18 mars à 19h** : Réunion St-Georges de France en mairie.
- **Samedi 23 mars** : Troc graines à 10h devant le gîte Jacquaire.
- **Lundi 1er avril** : Chasse aux œufs organisée par la municipalité, sur le parcours de la marche du Sou des écoles.
- **Jeudi 11 avril à 14h30** : Rencontres intergénérationnelles à la salle des fêtes.
- **Mercredi 8 mai** : Commémoration place de la mairie.
- **Samedi 25 mai de 14h** : Sortie botanique rdv devant la mairie.
- **Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin** : St-Georges de France à St-Georges d'Oléron.
- **Dimanche 9 juin** : Elections européennes
- **Vendredi 14 juin à 20h** : Fête de la musique place de la mairie.
- **Samedi 15 juin à 11h** : Inauguration du jardin botanique.
- **Dimanche 23 juin de 8h30** : Sortie botanique rdv devant la mairie.

BIBLIOTHEQUE L'OISEAU LIRE :

- **Vendredi 29 mars à 19h** : Assemblée générale de la bibliothèque salle de la mairie.

SOU DES ECOLES :

- **Lundi 1er avril** : Marche de printemps, départ sous le préau de l'école.
- **Vendredi 3 mai** : Vente de plants de légumes et fleurs (des bons de commande seront distribués dans les boîtes aux lettres).
- **Vendredi 7 juin** : Pique-nique des familles de l'école.
- **Vendredi 28 juin à partir de 16h30** : Kermesse, à l'école.

LES Z'AMIS DE ST-GEORGES :

- **Samedi 16 mars à 17h** : Départ du stade à 17h (retraite aux flambeaux) en direction des Salles Basses, pour embrasement de Mr CARNAVAL à 18h30. Maquillage gratuit des enfants, possible sur place.
- **Samedi 30 mars** : Soirée dansante à la salle des fêtes.

SOLIDARITE ST-GEORGES :

- **Lundi 8 avril à 19h** : Réunion.

Pour faire paraître un article : dans la *Tribune-le Progrès*, contacter Me VILVERT au 04 77 76 62 80 ou par mail : vilvertjanine@orange.fr, dans le *Paysan de la Loire*, contacter Me DELHEUR au 04 77 76 07 20 ou par mail : arlette.delheur@orange.fr, dans le *Pays du Forez*, contacter Me BRUNETTI cbrunetti@orange.fr.



Clé de Saint-Georges La Clé de St-Georges de Saint-Georges

Site internet :

www.saintgeorgeshauteville.fr

Illiwap

Tél : 04 77 76 03 67

Journal d'utilité hautevilloise

Mars 2024 n° 60



Concours des maisons décorées



Départ en retraite de Pascal Vray



Vœux à la population



Noël au village



Vœux au personnel communal

SOIREE GESTION DES DECHETS

Nous vous prions de nous excuser de la gêne occasionnée lors de l'annulation de la soirée sur la gestion des déchets. Une réunion publique sera organisée ultérieurement.

PROJET "REDYNAMISATION CENTRE-BOURG"

Extrait du PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2024 COMMUNE DE SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE

Le 15 janvier dernier s'est tenue en mairie la "**commission appel d'offres**" (CAO) concernant le projet "Centre Bourg".

Cette "CAO" est l'organe chargé, pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux, d'attribuer les lots après examen des candidatures ayant répondu aux différentes **offres du marché**.

Le lendemain 16 janvier, le conseil a entériné à l'unanimité cette proposition d'attribution. Voici donc les lots ainsi que les entreprises retenues :

- Lot n°2 : Terrassements - VRD – Abords : GOURBIERE GACHET TP **412 672,94 €**
- Lot n°3 : Gros œuvre : FAURE CHRISTOPHE MACONNERIE **362 589,74 €** compris PSE 3.8
- Lot n°4 : Charpente couverture : JM CHARPENTE **337 647,45 €** compris PSE 4.5
- Lot n°5 : Menuiseries extérieures : MENUISERIE DU FOREZ **126 518,20 €**
- Lot n°6 : Métallerie : M2B ROANNE **39 000,00 €** compris PSE 6.6 et 6.7
- Lot n°7 : Façades : FACADE STEPHANOISE **45 444,30 €**
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures : M2D **128 000,00 €** compris PSE 8.4
- Lot n°9 : Plafonds - Plâtrerie - Peinture : PLATREC **102 455,05 €** compris PSE 9.4
- Lot n°10 : Chapes : SATIBAT CHAPE **26 088,00 €**
- Lot n°11 : Carrelage - Faïences : ARCHIMBAUD CONSTRUCTION **28 999,65 €**
- Lot n°12 : Sols souples : GIROUDON **10 064,06 €**
- Lot n°13 : Chauffage - Rafrachissement - Ventilation - Plomberie – Sanitaires : REY **260 169,40 €**
- Lot n°14 : Electricité - Courants faibles : ONDAINE PROTECTION **186 440,00 €**

Montant total HT : **2 066 088,79 €**

TVA 20% : **413 217,76 €**

MONTANT TOTAL TTC **2 479 306,55 €**

(Pour rappel le Lot n°1 "démolition" a déjà été attribué à la SMTP en 2023)

Budgétisation de ce projet : sur 2 années (2024/2025).

Le montage est le suivant :

Validé :

Prêt bancaire de **600 000 €**

Subventions :

du Département **282 000 €** (y compris espaces paysagers)

de l'Etat **202 000 €**

de la région **503 400 €**

du fond de soutien LFA **131 000 €**

de révolution **20 000 €**

En cours de validation :

Autres subventions

Prêt relais

Autres financements

Démarrage des travaux :

Dans le courant de ce printemps, les travaux vont donc commencer. Ceci aura une incidence notable sur l'accessibilité du centre bourg en terme d'espaces de stationnement et de déplacements piétons et voitures.

Concernant l'emprise du chantier, choix a été fait de libérer la totalité des bâtiments pris dans ce projet de réhabilitation. Nous avons obtenu l'accord des douanes pour déplacer la vente de tabac dans la salle Chamussy. Le multiservice et le bar vont donc eux aussi trouver place très prochainement dans ce même espace.

Libérer la totalité des espaces prévus en réhabilitation permet de gagner un temps précieux sur le déroulement des travaux et donc de réduire leur coût. En effet, en terme de sécurisation de la zone et de la programmation des travaux, il sera nettement plus aisé de piloter et coordonner les acteurs du projet.

Espaces de stationnement :

Actuellement, 4 espaces de stationnement sont utilisés en centre-bourg :

- la place située à l'arrière de la mairie.
- le parking à l'embranchement de la rue Centrale et la rue des Bessones.
- l'espace où sont installés les jeux d'enfants (côté ouest).
- la "prairie" (parfois interdite suite à des intempéries).

Si la place « mairie » et le « parking des Bessones » ne seront nullement impactés par les futurs travaux, par contre l'espace "jeux d'enfants" ne sera plus accessible et la "prairie" ne le sera que partiellement.

Ce dernier espace sera utilisé pour le passage des camions ainsi que par le stockage du matériel des entreprises. La partie restant disponible pour garer les véhicules reste à définir. Ce sera fait avec les entreprises et le professionnel en charge de l'ordonnancement du projet. Vous en serez informés dès que possible.

Comme vous l'avez compris, les places de stationnement seront moins nombreuses. Si nous réfléchissons aujourd'hui à vous proposer de nouveaux espaces, nous invitons toutefois chacun(e) d'entre-vous à envisager, dans la mesure du possible, des modes de déplacements de type "modes doux" (marche, vélo), mais aussi d'éviter de rechercher une place de stationnement surtout aux moments des entrées et des sorties d'école durant le temps des travaux. Pour rappel ces horaires sont les suivants :

8h30 et 12h pour la matinée.

14h et 16h30 pour l'après midi.